



Agenda

Lundi 27 juin

-15h : **Nicolas BONUCCI**, directeur des affaires juridiques de l'OCDE : « *La corruption et le droit international* ».

-Comité secret

- 17h : Réunion du jury du Prix Edmond Freville – Pierre Messmer (salle 3)

Lundi 4 juillet

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **François ALABRUNE**, directeur des affaires juridiques au ministère des Affaires étrangères : « *La politique juridique extérieure de la France* ».

- Comité secret

Lundi 26 septembre

-15h : **Pierre BRUNEL**, membre de l'Académie : « *Lecture sur la vie et les travaux de Gérald Antoine* » (Grande salle des séances).

Lundi 3 octobre

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Christian SCHRICKE**, correspondant de l'Académie : « *La régulation financière face à la mondialisation des marchés et des acteurs financiers* ».

Lundi 10 octobre

-15h : **Jean-Luc FLORENT**, ambassadeur de France à Chypre : « *La question de Chypre en droit international* ».

Lundi 17 octobre

-15h : **Emmanuel GAILLARD**, professeur à l'École de droit de Sciences Po, avocat à la Cour : « *L'arbitrage international* ».

Lundi 24 octobre et lundi 31 octobre : Pas de séances.

Séance du lundi 20 juin

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 13 juin, le président **Gilbert Guillaume** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

François d'Orcival a présenté *Les chasseurs alpins du 27^e BCA*, ouvrage préfacé par son confrère **Pierre Mazeaud** (Paris, éditions Pierre de Taillac, 2016, 207 p.).

Le président a passé la parole à **Isabelle Falque-Pierrotin**, présidente de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), qui a fait une communication intitulée « Univers numérique et droit ».

En introduction à son propos, l'oratrice a rappelé que « l'univers numérique est désormais notre univers à tous, l'univers dans lequel se meut aujourd'hui tout individu, même le moins "connecté". Que nous le voulions ou non, nous entrons dans un monde où toutes les activités, industrielles, commerciales, publiques ou privées progressivement se dématérialisent, se traduisent en flux de données qui s'échangent, où les objets eux-mêmes produisent des données ». Cette métamorphose de notre environnement, a-t-elle précisé, bouleverse nos catégories juridiques. Comment parler de sujets de droit alors que les individus se heurtent à la complexité de l'univers numérique et que leurs données sont collectées et traitées le plus souvent à leur insu ? Quel sens accorder au terme de consentement ? Comment rendre compatible une norme légale nationale avec la globalité d'internet ? Antérieurement au numérique, « l'Etat était la source principale du droit, dont la forme éminente était celle de la loi. La place des individus ou des corps intermédiaires dans la production des normes était très réduite. Mais « avec la numérisation du monde, de nouveaux acteurs acquièrent la capacité à produire des normes et, dans certains cas, celles-ci se révèlent d'une légitimité et d'une efficacité supérieure à celles des Etats. Ainsi le droit "contractuel" des grandes entreprises du numérique s'impose à tous les utilisateurs, particuliers et professionnels, avant celui des Etats. En fait, « plusieurs sources de normativité se croisent pour encadrer l'univers numérique : le droit classique et dur issu de la loi et du règlement, le droit souple coproduit avec les acteurs et *in fine*, le droit liquide qui perle des usages. » Estimant que l'Etat se condamnerait à l'impuissance s'il persistait dans une approche centralisatrice de la norme, l'oratrice lui a assigné, face aux changements de normes qu'entraîne le numérique, un rôle de modérateur, mais aussi de co-régulateur, avec les entreprises et la société civile, pour « organiser l'hybridation des sources de normativité qui caractérise notre univers numérique ».

À l'issue de sa communication, **Isabelle Falque-Pierrotin** a répondu aux questions que lui ont posées **François Terré, Xavier Darcos, Jean-Claude Trichet, Michel Pébereau, Jean-François Mattei, Jacques de Larosière, Jean Mesnard** et **Gilbert Guillaume**.



Honneurs et distinctions

Laurent Stéfanini, correspondant de l'Académie (section générale) a été nommé ambassadeur de France auprès de l'UNESCO. Il a présenté ses lettres de nomination à Irina Bokova, directrice générale, le lundi 9 mai. (cf. p. suiv.).

À lire

- **Jean-Claude Trichet** : « **Jacques Rueff** a inspiré le courant de modernisation de l'économie française », entretien publié sur le site de « *La Revue des deux Mondes* ». Extrait de l'introduction à l'entretien sous la plume d'Annick Steta : « Jacques Rueff est issu de la grande tradition française des mathématiciens et ingénieurs économistes, qui remonte à la première moitié du XIX^{ème} siècle avec Cournot puis Walras, et qui a été illustrée aux XX^{ème} et XXI^{ème} siècles par de très brillantes personnalités parmi lesquelles on trouve trois prix Nobel d'économie – **Maurice Allais**, Gérard Debreu et **Jean Tirole** – ainsi que de nombreux économistes dont, parmi beaucoup d'autres, **Marcel Boiteux**, Edmond Malinvaud, Jacques Lesourne, **Yvon Gattaz**, **Bertrand Collomb**, **Michel Pébereau**, **Thierry de Montbrial**, François Bourguignon, Philippe Aghion, Hélène Rey, Christian Stoffer, Thomas Piketty, Élie et Daniel Cohen. Jacques Rueff, qui a été membre de l'**Académie des Sciences Morales et Politiques** comme sept des personnalités précédemment citées, présente la double dimension, peu souvent rencontrée, d'un praticien exerçant de grandes responsabilités tout en étant un remarquable théoricien. » - Extrait des propos de **Jean-Claude Trichet** : « La révolution dans la pensée économique qu'est le keynésianisme est née de l'analyse de la situation particulière des pays avancés, et singulièrement de l'Angleterre, dans la grande crise économique de l'entre-deux-guerres. Jacques Rueff, quant à lui, a toujours été convaincu que faire du keynésianisme un dogme absolu en toutes circonstances était une erreur. Il fallait être d'un incontestable courage intellectuel pour adopter une position qui était alors très minoritaire. Sa défense du libéralisme constitue une illustration emblématique de ce courage. Rueff était partisan d'un libéralisme social qu'il jugeait plus légitime et beaucoup mieux adapté au temps présent que le premier libéralisme du "laissez-faire, laissez-passer". Il n'en était pas moins très difficile d'affirmer une pensée libérale dans la France de l'après-Deuxième Guerre mondiale. Raymond Aron en sait quelque chose... ».

Dans la presse et sur les ondes

- **Rémi Brague** : « Les religions et la violence : ne pas renvoyer dos à dos islam et christianisme », dans *le Figaro* du mercredi 24 mai. Extrait : « Les déclarations publiques du pape François suscitent toujours l'intérêt. [...] En revanche, un passage suscite en moi une perplexité certaine, et c'est celui sur l'islam. Là aussi, il contient d'ailleurs de très bonnes choses, par exemple sur l'imprudence arrogante avec laquelle l'Occident a essayé d'imposer son régime politique à des régions mal préparées. Il est juste aussi de dire que la coexistence entre chrétiens et musulmans est possible, même si les exemples de l'Argentine, avec son 1,5 % de musulmans, et surtout du Liban, doivent être pris avec prudence. Tant qu'il s'agit de faire vivre ensemble des personnes, qu'il est déjà maladroit de réduire à leur seule affiliation religieuse, on a le droit d'espérer et le devoir d'agir en ce sens. L'entreprise devient plus difficile là où l'on compare non plus des personnes, mais des systèmes religieux considérés dans leurs documents normatifs. De ce point de vue, un passage des propos du pape François attire l'œil : "L'idée de conquête est inhérente à l'âme de l'islam, il est vrai. Mais on pourrait interpréter avec la même idée de conquête la fin de l'Évangile de Matthieu, où Jésus envoie ses disciples dans toutes les nations. " Voici le passage évoqué : "Allez donc, faites des disciples (*"mathêteuein"*, en grec) de toutes les nations, baptisant les gens (...), leur enseignant (*"didaskhein"*) à observer tout ce que je vous ai commandé (Matthieu, 28, 19)." On peut appeler "conquête" la tâche de prêcher, d'enseigner et de baptiser. Il s'agit bien d'une mission universelle, proposant la foi à tout homme, à la différence de religions nationales comme le shintô. Le christianisme ressemble par là à l'islam, dont le prophète a été envoyé "aux rouges comme aux noirs". Mais son but est la conversion des cœurs, par enseignement, non la prise du pouvoir. Les tentatives d'imposer la foi par la force, comme Charlemagne avec les Saxons, sont de monstrueuses perversions, moins interprétation que pur et simple contresens. Le Coran ne contient pas d'équivalent de l'envoi en mission des disciples. Il se peut que les exhortations à tuer qu'on y lit n'aient qu'une portée circonstancielle, et l'on ignore les causes de l'expansion arabe du VII^e siècle. Reste que le mot de conquête n'est plus alors une métaphore et prend un sens plus concret, carrément militaire. »
- « **Laurent Stéfani**, témoin ès vanités. L'ancien chef du protocole à l'Élysée a été nommé ambassadeur à l'Unesco. Pendant six ans, ce diplomate discret a tout consigné. Un jour, il écrira. », dans *Le Figaro* du vendredi 10 juin. Extrait : « L'ancien chef du protocole a beaucoup vu, entendu. Il n'est dupe de rien. Surtout pas de la vanité des hommes. Le diplomate doit faire preuve d'une patience d'ange quand, à l'étranger, certains invités de la délégation présidentielle se vexent de devoir monter dans un minibus ou dans la "bétaillère" (l'A 330 de la presse), plutôt que dans une grosse berline ou l'avion du président. "*Il y a des personnes souples, d'autres plus difficiles*, philosophe-t-il. *On les écoute, on essaye de les satisfaire. Ou on leur explique pourquoi ça n'est pas possible. On est là pour ça.*" Mais de tous les dirigeants étrangers rencontrés, il en place trois très haut dans son Panthéon personnel : Angela Merkel, Barack Obama et Elizabeth II. La première a toujours été pleine d'attentions. Le deuxième fendait parfois une pièce pour le saluer : "*Hello my friend!*" Stéfani, lucide : "*Forcément, j'étais flatté.*" Quant à la troisième, ce féru d'histoire n'a pas de mots. Enfin si, un seul : "*Extraordinaire*" ».

À savoir

- La neuvième « Conférence de Paris » a eu lieu le 13 juin ayant pour thème cette année : « Le Numérique, Disruption Nationale ». **Ghislaine Alajouanine** (Correspondante de l'Institut) nommée "Grand Témoin" a présidé la session : « Santé, la révolution préventive » déclarant : « Une grande avancée technologique conjuguée à une grande volonté politique permet une transformation radicale de société... tel est l'enjeu ! »